

---

# États financiers de La Fondation du Musée McCord

31 mars 2024

---

---

|                                           |      |
|-------------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant .....   | 1-2  |
| État des résultats .....                  | 3    |
| État de l'évolution des actifs nets ..... | 4    |
| État de la situation financière .....     | 5    |
| État des flux de trésorerie .....         | 6    |
| Notes complémentaires .....               | 7-10 |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
La Fondation du Musée McCord

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation du Musée McCord (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 18 juillet 2024

# La Fondation du Musée McCord

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2024

|                                                             | Notes  | 2024             | 2023               |
|-------------------------------------------------------------|--------|------------------|--------------------|
|                                                             |        | \$               | \$                 |
| <b>Produits</b>                                             |        |                  |                    |
| Campagnes de financement                                    |        |                  |                    |
| Campagne de financement annuelle                            |        | 210 324          | 176 873            |
| Dons majeurs                                                |        | 717 239          | 763 763            |
| Campagne du fonds du centenaire                             |        | 37 500           | 304 026            |
| Activités de financement                                    |        | 539 330          | —                  |
| Conseil des Arts de Montréal                                |        | 19 733           | 5 262              |
| Attribution de la subvention salariale                      | 8      | —                | 15 739             |
| Revenu (perte) de placement                                 | 4      | 4 090 615        | (266 805)          |
|                                                             |        | <b>5 614 741</b> | <b>998 858</b>     |
| <b>Charges</b>                                              |        |                  |                    |
| Honoraires de gestion de portefeuille                       |        | 110 026          | 124 430            |
| Administration                                              |        | 498 585          | 413 504            |
| Campagnes de financement                                    |        |                  |                    |
| Campagne de financement annuelle                            |        | 13 436           | 36 608             |
| Reconnaissance des donateurs                                |        | 18 777           | 18 642             |
| Activités de financement                                    |        | 393 316          | 429                |
| Campagne du fonds du centenaire                             |        | —                | 214                |
| Contributions à Le Musée McCord Stewart                     | 5 et 8 | 3 004 404        | 3 007 091          |
|                                                             |        | <b>4 038 544</b> | <b>3 600 918</b>   |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b> |        | <b>1 576 197</b> | <b>(2 602 060)</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation du Musée McCord**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

|                                                         |       | 2024                                 |                              |                   | 2023        |
|---------------------------------------------------------|-------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------|-------------|
|                                                         | Notes | Affectations<br>d'origine<br>interne | Non grevés<br>d'affectations | Total             | Total       |
|                                                         |       | \$                                   | \$                           | \$                | \$          |
| <b>Solde au début</b>                                   |       | <b>1 837 602</b>                     | <b>29 416 847</b>            | <b>31 254 449</b> | 32 456 509  |
| Excédent (insuffisance) des produits<br>sur les charges |       | —                                    | <b>1 576 197</b>             | <b>1 576 197</b>  | (2 602 060) |
| Contribution                                            | 8     | —                                    | —                            | —                 | 1 400 000   |
| <b>Solde à la fin</b>                                   |       | <b>1 837 602</b>                     | <b>30 993 044</b>            | <b>32 830 646</b> | 31 254 449  |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation du Musée McCord**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2024

|                                                            | Notes | 2024              | 2023       |
|------------------------------------------------------------|-------|-------------------|------------|
|                                                            |       | \$                | \$         |
| <b>Actif</b>                                               |       |                   |            |
| À court terme                                              |       |                   |            |
| Encaisse                                                   |       | 1 136 746         | 2 135 412  |
| Débiteurs                                                  |       | 13 580            | 8 871      |
| Taxes à la consommation à recevoir                         |       | 18 857            | 28 667     |
| Somme à recevoir de Le Musée McCord Stewart<br>– activités |       | 165 207           | —          |
| Charges payées d’avance                                    |       | 223 017           | 228 384    |
|                                                            |       | <b>1 557 407</b>  | 2 401 334  |
| Placements                                                 | 3     | <b>31 869 770</b> | 29 159 084 |
|                                                            |       | <b>33 427 177</b> | 31 560 418 |
| <b>Passif</b>                                              |       |                   |            |
| À court terme                                              |       |                   |            |
| Créditeurs et charges à payer                              |       | 84 517            | 142 223    |
| Somme à payer à Le Musée McCord Stewart<br>– activités     |       | —                 | 9 308      |
| Produits reportés                                          |       | 512 014           | 154 438    |
|                                                            |       | <b>596 531</b>    | 305 969    |
| Engagements                                                | 5     |                   |            |
| <b>Actifs nets</b>                                         |       |                   |            |
| Grevés d’affectations d’origine interne                    |       | 1 837 602         | 1 837 602  |
| Non grevés d’affectations                                  |       | 30 993 044        | 29 416 847 |
|                                                            |       | <b>32 830 646</b> | 31 254 449 |
|                                                            |       | <b>33 427 177</b> | 31 560 418 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
Michèle Bernier (Aug 9, 2024 11:55 EDT), administrateur

  
Jean-Michel Lavoie (Aug 9, 2024 13:26 EDT), administrateur

**La Fondation du Musée McCord**  
**État des flux de trésorerie**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

|                                                                            | 2024               | 2023        |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
|                                                                            | \$                 | \$          |
| <b>Activités de fonctionnement</b>                                         |                    |             |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges               | <b>1 576 197</b>   | (2 602 060) |
| Ajustements pour :                                                         |                    |             |
| Variation de la juste valeur des placements                                | <b>(3 410 185)</b> | 602 008     |
|                                                                            | <b>(1 833 988)</b> | (2 000 052) |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement |                    |             |
| Débiteurs                                                                  | <b>(4 709)</b>     | (8 871)     |
| Taxes à la consommation à recevoir                                         | <b>9 810</b>       | (2 416)     |
| Charges payées d'avance                                                    | <b>5 367</b>       | (228 384)   |
| Créditeurs et charges à payer                                              | <b>(57 706)</b>    | 121 621     |
| Somme à recevoir de/ à payer à Le Musée McCord Stewart – activités         | <b>(174 515)</b>   | (97 947)    |
| Produits reportés                                                          | <b>357 576</b>     | 153 938     |
|                                                                            | <b>(1 698 165)</b> | (2 062 111) |
| <b>Activités d'investissement</b>                                          |                    |             |
| Cession nette de placements                                                | <b>699 499</b>     | 4 603 911   |
| <b>Activités de financement</b>                                            |                    |             |
| Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente                            | —                  | (2 200 000) |
| Contribution de Le Musée McCord Stewart                                    | —                  | 1 400 000   |
|                                                                            | —                  | (800 000)   |
| Diminution (augmentation) nette de l'encaisse                              | <b>(998 666)</b>   | 1 741 800   |
| Encaisse au début                                                          | <b>2 135 412</b>   | 393 612     |
| <b>Encaisse à la fin</b>                                                   | <b>1 136 746</b>   | 2 135 412   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en 1993 et est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires en argent, placements ou autres biens meubles ou immeubles, afin de financer ou de distribuer des fonds à Le Musée McCord Stewart.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les apports et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

Les apports non grevés d'affectations sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les produits tirés des activités de financement sont constatés lorsque les événements ont lieu. Les produits pour des événements qui sont reçus à l'avance composent le solde des produits reportés.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsque gagnés.

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir de la juste valeur des placements détenus par chacun des fonds de placement. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Placements

|                                     | 2024              |                   | 2023         |            |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------|------------|
|                                     | Juste valeur      | Coût              | Juste valeur | Coût       |
|                                     | \$                | \$                | \$           | \$         |
| Total des placements gérés          |                   |                   |              |            |
| Fonds communs du marché monétaire   | 1 592 669         | 1 592 669         | 2 809 976    | 2 809 976  |
| Fonds communs à revenu fixe         | 7 585 807         | 7 864 748         | 7 271 970    | 7 637 074  |
| Fonds communs d'actions canadiennes | 8 964 652         | 7 574 397         | 7 264 991    | 6 878 535  |
| Fonds communs d'actions étrangères  | 13 726 642        | 10 241 852        | 11 812 147   | 10 304 743 |
|                                     | <b>31 869 770</b> | <b>27 273 666</b> | 29 159 084   | 27 630 328 |

#### 4. Revenu (perte) de placement

|                              | 2024             | 2023             |
|------------------------------|------------------|------------------|
|                              | \$               | \$               |
| Distributions                | 680 430          | 335 203          |
| Variation de la juste valeur | 3 410 185        | (602 008)        |
|                              | <b>4 090 615</b> | <b>(266 805)</b> |

#### 5. Engagements

Dans le cadre de l'accord de fusion signé le 30 juin 2013 par Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), la Fondation s'est engagée à financer le Musée pour un montant annuel d'au moins 4,25 % de ses placements ainsi qu'à transférer le résultat net des activités des campagnes de financement au Musée.

Durant l'année 2017, le Musée et la Fondation ont signé un accord de financement, selon lequel la Fondation garantit ou fournit une marge de crédit d'un montant allant jusqu'à 1 500 000 \$ pour le Musée, et garantit ou fournit un montant additionnel de 600 000 \$ relatif à une marge de crédit distincte du Musée, tous deux étant inutilisés au 31 mars 2024 (inutilisés au 31 mars 2023).

La Fondation dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % (8,20 % au 31 mars 2024). Au 31 mars 2024, le montant utilisé de cette marge de crédit est d'une valeur nulle.

#### 6. Actifs nets — transferts

La Fondation a pour pratique de grever d'affectations internes les dons planifiés.

Durant l'année, la Fondation n'a pas reçu de dons planifiés (dons planifiés de 348 494 \$ reçus en 2023) qui ont été transférés des actifs nets non grevés d'affectations aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne, par décision du conseil d'administration.

#### 7. Instruments financiers

##### *Risque de marché*

Le risque de marché représente la perte potentielle pouvant être causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements de la Fondation dans des fonds communs sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille de la Fondation.

##### *Risque de liquidité*

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidités suffisantes pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la Fondation sont les créanciers et charges à payer.

## 8. Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les contributions suivantes au Musée :

|                                           | <b>2024</b>      | 2023      |
|-------------------------------------------|------------------|-----------|
|                                           | \$               | \$        |
| <b>Affectées</b>                          |                  |           |
| Collections                               | <b>13 579</b>    | 500       |
| Expositions                               | <b>174 113</b>   | 65 000    |
| Action éducative, citoyenne et culturelle | <b>176 298</b>   | —         |
| Projet du nouveau musée                   | <b>175 000</b>   | 24 571    |
|                                           | <b>538 990</b>   | 90 071    |
| <b>Non affectées</b>                      |                  |           |
| Résultat net des campagnes de financement | <b>520 200</b>   | 1 074 120 |
| Distribution provenant des placements     | <b>1 945 214</b> | 1 842 900 |
|                                           | <b>2 465 414</b> | 2 917 020 |
|                                           | <b>3 004 404</b> | 3 007 091 |

Dans le cours normal de ses activités, certaines charges sont engagées par le Musée au nom de la Fondation et sont refacturées à la Fondation au coût. Ces charges comprennent les salaires et, dans la mesure où ces salaires génèrent une subvention salariale, les produits tirés de la subvention sont également attribués à la Fondation.

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de soutenir sa mission.

Le Musée et la Fondation, ayant obtenu l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante des 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser un montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Aux 31 mars 2023 et 2024, le montant dû au Musée, présenté à l'état de la situation financière et relatif à cette entente, est nul (valeur nulle au 31 mars 2023).

En 2023, un montant de 1 400 000 \$ avait également été transféré du Musée à la Fondation. En tant qu'opération entre parties liées, cette transaction avait été enregistrée comme augmentation directe des actifs nets.

## 9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin d'être conformes avec la présentation de l'exercice en cours.

# La Fondation du Musée McCord - 2024-03-31 - EF - Final\_s

Final Audit Report

2024-08-09

|                 |                                                         |
|-----------------|---------------------------------------------------------|
| Created:        | 2024-08-08                                              |
| By:             | Martine Couillard (martine.couillard@mccord-stewart.ca) |
| Status:         | Signed                                                  |
| Transaction ID: | CBJCHBCAABAY8O7Fda009cwhK03cqFsVkjpTnDYfOrT             |

## "La Fondation du Musée McCord - 2024-03-31 - EF - Final\_s" History

-  Document created by Martine Couillard (martine.couillard@mccord-stewart.ca)  
2024-08-08 - 5:06:56 PM GMT
-  Document emailed to Michèle Bernier (michelefbernier@hotmail.com) for signature  
2024-08-08 - 5:07:01 PM GMT
-  Email viewed by Michèle Bernier (michelefbernier@hotmail.com)  
2024-08-09 - 3:34:16 PM GMT
-  Document e-signed by Michèle Bernier (michelefbernier@hotmail.com)  
Signature Date: 2024-08-09 - 3:55:44 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to Jean-Michel Lavoie (jm.lavoie@sunlife.com) for signature  
2024-08-09 - 3:55:46 PM GMT
-  Email viewed by Jean-Michel Lavoie (jm.lavoie@sunlife.com)  
2024-08-09 - 5:25:40 PM GMT
-  Document e-signed by Jean-Michel Lavoie (jm.lavoie@sunlife.com)  
Signature Date: 2024-08-09 - 5:26:08 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.  
2024-08-09 - 5:26:08 PM GMT